

AMICALE DES SAPEURS POMPIER DE TERVILLE

Règlement du vide grenier

Dimanche 14 juin 2026

- **Adresse:** Parking hypermarché Leclerc 57100 THIONVILLE ---- avenue du 14 juillet 57180 TERVILLE
- **Installation des exposants :** à partir de 6h00. **(Se présenter à l'entrée)**. Le numéro de place y sera donné.
- **A partir de 8h00 :** les emplacements restés vides seront redistribués dans la limite des places disponibles.
- **Informations :** Par mail vice-president@aspter.fr OU Permanence à la caserne des sapeurs-pompiers de Terville (situé à coté de la mairie) **lundi – mercredi 18h/20h - dimanche 10h/11h** jusqu'au 1^{er} juin 2026.
- **En cas d'annulation par l'organisateur :** les dossiers seront supprimés et les règlements restitués ou détruits.
- **La réservation se fait par emplacement de 2,5 mètres ce qui correspond à la largeur du traçage d'une place de parking.**
- **Horaire de fin :** Maximum 17 heures, l'emplacement devra être laissé propre et libre de tous déchets ...

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant et ne vendre que des objets d'occasion.
- ne pas avoir déjà participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.